



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) *Nizar M'CHAREK*

représentant légal du dispensateur de formation *EFCO Chalon*

atteste que :

- *Laurent PERNOT – Présence : 7 heures du 25 mai 2026 au 25 mai 2026*

salarié(e)s de l'entreprise *LIP ITN EPINAL (LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS)*

a suivi l'action de formation AIPR Opérateur - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Nature de l'action de formation :

- ☒ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

Objectifs :

- Etre capable d'identifier les risques, en temps réel, lors des interventions à proximité des réseaux
- Mettre en œuvre les principes de prévention et les consignes reçues de l'encadrement
- Réussir le test AIPR Opérateur

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : FRAGNES LA LOYERE - LA LOYERE

Le : 25/05/2026

Nizar M'CHAREK



EFCO
14 rue de l'Argentine - 71500 FRAGNES-LA-LOYERE
Tél : 03 88 43 75 06
RCS Chalon 51500 822 960 092

¹ Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.

